

Conseil d'administration - séance du 27 novembre 2020
Affaires générales
Budget initial 2021
Délibération n°2020/048

Vu le code de l'urbanisme

Vu le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1736 du 29 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté du 09 décembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais ;

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais approuvé par délibération du conseil d'administration du 13 mars 2020 ;

Vu la délibération n°2019/093 du conseil d'administration du 29 novembre 2019 portant approbation du programme pluriannuel d'intervention pour la période 2020-2024 ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

**L'instance délibérante de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais,
sur proposition du président,**

- Article 1 :

Vote et approuve les autorisations budgétaires suivantes* :

- 88,06 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 99 092 869 € d'autorisations d'engagement dont :
 - o 6 144 742 € pour le personnel
 - o 92 606 327 € pour le fonctionnement
 - o 30 000 € pour l'intervention
 - o 311 800 € pour l'investissement
- 89 627 919 € de crédits de paiement dont :
 - o 6 144 742 € pour le personnel
 - o 83 141 377 € pour le fonctionnement
 - o 30 000 € pour l'intervention
 - o 311 800 € pour l'investissement
- 87 139 450 € de prévisions de recettes
- - 2 488 469 € de solde budgétaire

- Article 2 :

Vote et approuve les prévisions comptables suivantes* :

- - 1 782 955 € de variation de trésorerie
- - 10 837 782 € de résultat patrimonial
- - 10 956 526 € de capacité d'autofinancement
- - 12 090 876 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

**montants arrondis à l'euro près*

La directrice générale

**Le président
du conseil d'administration**

Loranne BAILLY

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Loranne Bailly'.

Salvatore CASTIGLIONE

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Salvatore Castiglione'.